



S E R M O N

Sur ces paroles de Saint Paul, aux
Rom. chap. I. v. 19. 20.

Ce qui se peut connoistre de Dieu, a esté manifesté en eux : car Dieu le leur a manifesté. Car les choses inuisibles d'iceluy, à sçauoir, tant sa puissance eternele que sa diuinité, se voyent comme à l'œil par la creation du monde, estans considerées en ses ouurages : afin qu' ils soient rendus inexcusables.



Nous entendistes Dimanche dernier, mes Freres, qu'oultre cette seconde sorte de misericorde, que Dieu desploye à creer la foy en ses esleus, il y a encore en luy vne vertu que nous appellons communement du mesme nom, qui le rend souuerainement enclin à pardonner à ses creatures

pechereſſes, pourueu qu'au prealable elles ſe conuertiffent ſerieuſement de leurs pechez, avec foy & repentance. Et vous fut alors expoſé comment c'eſt de cette ſeconde ſorte de miſericorde que depend la vocation exterieure des hommes à ſalut, par la predication de la Parole. Vous vous ſouuenez auſſi que nous vous allegaſmes à ce propos les paroles de ce grand ſeruiteur de Dieu, Calvin, qui dit en ces commentaires ſur le paſſage que nous expliquions, que Dieu a toujours voulu qu'on ait connu au monde cette ſienne inclination à la pitié. C'eſt pourquoy non ſeulement aujourd'huy l'Euangile eſt preſché en l'vniuers, mais meſmes les prophanes, c'eſt à dire, les Gentils, qui eſtoient deſtituez de la Loy & des Prophetes, ont eu quelque gouſt de cette doctrine. Et bien qu'elle fuſt eſtouffée en pluſieurs grandes erreurs, ſi eſt-ce pourtant que par quelque ſecret mouuement ils ont eſté amenez à demander pardon: dautant que ce ſentiment eſtoit comme né en eux, que Dieu eſt aiſé à appaiſer vers tous ceux qui le recherchent.

Mâis pource que nous employaſmes le temps à autre choſe, nous ne peufmes nous arreſter à la conſideration particuliere de ce qu'il auoit dit des Payens. Et toutesfois l'importance de la choſe, & les circonſtances du temps & des occurrences ſont telles, qu'il n'eſt ni raiſonnable qu'on exige de nous, ni

à propos que nous nous resoluions de nous-mesmes, de passer entierement cette doctrine sous silence. Estimans donc que le texte que nous venons de lire deuant vous, pourroit fournir de matiere à ce propos, & de solution aux difficultez qui se presentent en cette rencontre, nous l'auons choisi pour theme de cette action, en laquelle nous desirons, moyennant la grace de Dieu, abbreger & restreindre vne matiere fort ample. Et vous prions encore de netrouuer pas estrange si nous ne suiurons pas nostre methode accoustumée en cette sorte d'actions, & si nous ne taschons pas à anatomiser ce texte en toutes ses parties. Ni le temps ne le permettroit pas quand nous le voudrions; ni nostre dessein de maintenant ne permet pas que nous ayons cette pensée. Estant icy question des Gentils seulement, comme il est clair par la suite du propos, & non de la nation Iudaïque; & l'Apostre disant ouuertement que Dieu leur a manifesté en ses œuvres ce qui se peut connoistre de luy, afin qu'ils soient rendus inexcusables, nous auons intention d'y considerer seulement ces deux choses. Premièrement quelle reuelation est-celà, & si ce qui se peut connoistre de Dieu, comprend aussi en quelque façon la manifestation de sa misericorde. Puis apres, en cas que cela comprenne la connoissance de sa misericorde en quelque façon, à quelle fin, ou avec quel succez cette

revelation leur a esté faite. Mais avant que d'entamer ni l'un ni l'autre de ces poinçts, nous auons à vous aduertir expressément d'une chose, qui neantmoins se pourroit assez entendre d'elle-mesme. C'est qu'il s'agit icy, non pas de sçauoir si Dieu a reellement & de fait vsé de cette misericorde enuers les Gentils en leur pardonnant leurs pechez. Si cela estoit, puisque Dieu ne pardonne les pechez sinon aux pecheurs penitens, il faudroit presupposer qu'ils se sont conuertis par repentance. Et c'est ce que l'Écriture non seulement ne nous dit point; mais mesmes elle enseigne disertement le contraire. Mais nous cherchõs si Dieu leur a donné quelque revelation de cette sienne misericorde, afin de les amener à se repentir. Car nous traittons icy de la dispensation de la bonté diuine enuers les humains : non de la corruption de l'homme qui le rend incapable de reconnoistre cette bonté & en faire son profit.

Pour ce qui regarde le premier poinçt, il pourroit sembler que l'Apostre parle seulement en ce passage des œuures de la premiere creation, & qu'il reduise toute cette manifestation des choses appartenantes à la connoissance de Dieu, à deux seulement: la puissance eternelle, & la diuinité: ou tout au plus à trois, la diuinité, la puissance, l'eternité. Car qui dit qu'en Dieu il y a vne puissance

me, apres en auoir eu quelque connoissance; quoy qu'obscur & peu distincte en comparaison de celle que nous auons par l'Euangile.

Ie poutroy dire aussi que des vertus de Dieu qu'il a reuelées en ses œuures, vne ame que son propre vice & sa naturelle corruptiō n'auugleroit point, pourroit monter par la ratiocination iusques à quelque connoissance de celles qu'aucuns notables effects n'auroient manifestées. Premièrement pource que ces vertus qui se sont declarées en leurs ouurages, comme la sagesse, la puissance, & la bonté, montrent assez que la nature en laquelle elles sont, doit estre souuerainement parfaite. D'où il semble qu'il ne soit pas malaisé de passer à cette conclusion, que si elle est ainsi parfaite, elle doit auoir toutes sortes de vertus en soy. Puis apres il y a certaines vertus qui ont de l'affinité entr'elles, & qui se rencontrent volontiers en vn mesme sujet. Si vous voyez vn homme parfaitement genereux & magnanime, à peine eroirés-vous qu'il soit ni chiche ni cruel. La clemence & la liberalité sont vertus qui ordinairement accompagnent la magnanimité qui est vn degré fort recommandable. Et si vous voyez vn excellent sculpteur, à peine croirés-vous qu'il ne sçache quelque chose en la peinture; pour la conformité que ces arts ont ensemble. Comme donc encore que Dieu n'eust
iamais

iamais fait de bien particulere declaration de sa justice aux hommes, ni par punitions, ni par menaces, j'estime qu'ils ne laisseroient pas d'auoir quelques alarmes de leur peché, & de sentir quelque chose de l'œuvre de la Loy en leurs cœurs, par l'accusation de leurs propres pensées. Et ce d'autant que la nature diuine ne peut estre telle qu'elle ne soit souverainement sainte : & elle ne peut estre souverainement sainte, qu'elle ne haïsse le peché. C'est pourquoy il seroit très-mal-aisé que la connoissance de sa sainteté d'un costé, & de l'autre celle de sa puissance, ne fissent craindre la vengeance. Ainsi, bien que Dieu n'eust iamais fort expressément tesmoigné sa misericorde ni par promesses ni par effets, il n'est pas à presumer qu'une ame bien lumineuse, comme deuroit estre celle des hommes, de la connoissance de cette infinie bonté que Dieu a tesmoignée en la creation du monde, & notamment de l'homme, ne peust paruenir insques à quelque intelligence de sa misericorde. Toutefois ie ne mettray pas cela en auant, pource que peut-estre quelcun respondroit que la conscience du peché troubleroit ces raisonnemens, & que l'apprehension de la justice donneroit des alarmes & des angoisses à l'ame, l'empescheroit en cette agitation, de se pouoir fermement arrester sur l'objet de la misericorde. Combien que si l'homme n'estoit point encore plus meschâ

82 *Sermon sur S. Paul aux Rom.*

qu'aisé à espouvanter , où il n'y a point d'irre-
reuocable denonciation de la punition, il de-
ueroit pour le moins auoir autant de bonne
opinion de la misericorde de Dieu , comme
d'apprehension de sa justice.

Je diray seulement que ce que nous appel-
lons la Bonté de Dieu , qui paroist en la
creation de ses ouurages , garde ce nom de
Bonté, eu égard à la creature raisonnable , à
qui il auoit donné la possession & l'empire
du monde , pendant qu'elle demeure en son
intégrité originelle. Mais depuis que la crea-
ture a degeneré, si cette bonté persiste en son
endroit, elle change de nature & de nom, &
passe iusques à cette vertu que nous nommés
Misericorde. Pource que la creature qui a
peché contre son Createur, a dès ce moment
là mérité d'estre abyssée dans les enfers ;
demeurer en estre apres le peché, jouir de la
lumiere du Soleil, vser des biens de la terre,
auoir encor le credit de leuer les yeux vers les
Cieux, n'estre point foudroyé quand on préd
la hardiesse d'y leuer les mains, est vn tesmoi-
gnage que si Dieu est juste pour la vengean-
ce des pechez , il est tardif à les punir pour-
tant, & plein de compassion pour attendre la
repentance. Et partant ce que nous tradui-
sons icy , *par la creation du monde* , deuroit,
comme de grands personnages l'ont remar-
qué, & nostre version mesme le porte en la
marge, estre plustost tourné, *depuis la creation*

du monde. Pour monstrier que l'Apostre ne parle pas seulement de la manifestation que Dieu a faite de ses vertus en la creation des choses, mais de celle qu'il a continuée en leur conseruation, & de iour en iour confirmee & comme estalee en sa prouidence.

Defait, ce mesme Apostre qui parle ainsi en cet endroit, en deux autres passages du liure des Actes nous donne assez à entendre quel est son sentiment en ces choses. Car au chap. 17. parlant aux Atheniens, il dit; *qu'il a creé d'un mesme sang tout le genre humain, pour habiter sur toute l'estendue de la terre, ayant determiné les saisons qu'il a auparavant ordonnées, & les bornes de leur habitation.* Qui sont choses arriuées depuis le peché. Puis il ajoute la fin pour laquelle Dieu l'a fait. *Afin, dit-il, qu'ils cherchent le Seigneur, si en quelque sorte ils porroient l'attoncher comme en tastonnant. Combien qu'il ne soit point loin d'un chacun de nous. Car c'est par luy que nous auons mouuement & sentimēt & estre.* Paroles esquelles vous voyez manifestement deux choses. La premiere, que si en cette recherche il faut aller comme à tastons, ce n'est pas la faute de la reuelation. Car comme dit cet incomparable autheur sur ce passage; Dieu n'a point couuert sa gloire d'ombres obscurs en cet ouurage du monde; mais il a engraue par tout des marques si apparentes, que les aueugles mesmes les

pourroient reconnoître en tastonnant. En effet, faudroit-il tant chercher ce que nous auons si près de nous & en nous-mesmes ? Mais la faute vient de nostre auéglement & corruption naturelle. L'autre est, que Dieu s'est reuelé aux hommes de cette façon depuis le peché par ces belles œures de sa prouidence, afin qu'ils le cherchent. Or qui le pouuoit auoir induit depuis le peché à les conuier ainsi, que sa misericorde ? Et eux comment pouuoient - ils reconnoître que Dieu les inuitoit, qu'ils ne reconnussent en cette inuitation cette misericorde mesme ?

Au chapitre quatorzième, parlant aux Lycaoniens, il dit qu'à la verité *Dieu a laissè les Nations cheminer en leurs voyes.* Mais il interprete cela incontinent, & ajoute. *Quoy que iamais il ne se soit laissè sans tesmoignage.* Tesmoignage, dequoy ? *En bien faisant, dit-il, & nous donnant pluyes du Ciel & saisons fertiles, & remplissant nos cœurs de viande & de ioye.* C'est donc tesmoignage de bonté, qui en cet estat là ne pouuoit estre prise par les Gentils, s'ils se fussent mis à la contempler comme il faut, que pour vne declaration qu'il les attendoit patiemment, & qu'il les vouloit destourner de leur mauuais train, & les attirer à soy par cordages de beneficence. C'est pourquoy Calvin dit sur ce passage, que Paul & Barnabas ostent icy toute couuerture d'ignorance aux Gen-

eils. Car quoy que les hommes se plaisent ,,
 en ce qu'ils ont controuvé , si est-ce tou- ,,
 tesfois que finalement se sentans conuain- ,,
 cus d'erreur , ils viennent à ce refuge , ,,
 qu'il ne leur faut imputer aucune coulpe ; ,,
 mais plustost que Dieu a esté cruel , qui ,,
 n'a point daigné seulement siffler , pour ,,
 retirer de peril & de ruine ceux qu'il ,,
 voyoit perir. Paul & Barnabas preuien- ,,
 nent cette objection friuole , quand ils ,,
 monstrent que Dieu s'est tellement caché , ,,
 que pendant il a rendu tesmoignage de ,,
 soy & de sa diuinité : voire qu'il a donné ,,
 tel tesmoignage de soy qu'il n'a point lais- ,,
 sé le monde errer entant qu'en luy estoit. ,,
 C'est à dire, en ce qui regarde l'invitation
 exterieure.

Mais je vous prie, mes Freres, comment
 est-ce que les benedictions de Dieu n'eussent
 point rappellé les hommes à luy, veu que ses
 jugemens mesmes faisoient sans doute cet
 office? Nostre Seigneur au treziesme chapitre
 de l'Euangile selon Saint Luc, sur le rapport
 qu'on luy fit de la cruauté de Pilate qui auoit
 meslé le sang des Galileens avec leurs sacrifi-
 ces, dit , *Cuidez-vous que ces Galileens fus-*
sent plus pecheurs que tous les autres Galileens,
pourtant qu'ils ont souffert telles choses? Non,
vous di- ie, mais si vous ne vous amendez, vous
perirez sous semblablement. Paroles qu'il
 repete touchant dix-huict sur lesquels tom-

ba la tour de Siloë en Ierusalem. Pensez-vous pas, mes Freres, que ce soit là vne ratiocination prise de la nature de la chose mesme ? C'est à sçauoir que ce que Dieu fait tomber ses jugemens sur quelques-vns en cette vie, c'est afin de destourner les autres de leur peché par de si terribles exemples ? Ou estimera-t'on que Dieu v'fist autrement de ses jugemens enuers les autres hommes, qu'enuers les Galileens, & qu'il ne se souciait en aucune façon de les amender par les enseignemens de ses vengeancez ? Ou que les Gentils n'eussent pas deu, voire s'ils n'eussent point esté aueuglez de leur peché, n'eussent pas pû entrer en des raisonnemens semblables ? Combien croyez-vous qu'il y en ait eu en Galilee & en Ierusalem qui n'ont point fait profit de ces aduertissemens, & qui sont peris en leur obstination, à qui neantmoins le Seigneur enseigne qu'ils estoient destinez ? Dieu auoit-il donc tant de soin des reprovez en Iudée, pour n'en auoir du tout point de ceux qui l'estoient en Arme-

nie ? Quoy que ç'en soit, les Payens mesmes l'ont ainsi pris. Car des calamitez insignes arriüées à celuy-cy, ou à ccluy-là, ils ont quelquesfois tiré des argumens qu'il se falloit conuertir à la Diuinité, & amender sa mauuaise vie; & y en a d'excellamment beaux traits dans les Historiens, les Philosophes,

& les Poëtes. Jusques à ramener, par maniere de dire, les ombres mesmes des enfers, pour aduertir les hommes d'apprendre la Justice & ne mespriser pas les Dieux. Mais en cela ont-ils indignement abusé de ces aduertissemens, & qu'ils ne s'en sont point émeus comme il falloit, & qu'au lieu de se retourner au vray Dieu createur des Cieux & de la terre, qui gouerne toutes choses par sa prouidence, & de la main de qui venoient ces jugemens, ils sont allez vers les Dieux qu'ils ont forgez eux mesmes. Au lieu de se repentir par vn vray & serieux amendement de leur vie, ils se sont contentez de faire des processions aux Temples de Iupiter & d'Apollon, & des encensemens à leurs statues. Au lieu, comme dit Dauid au Pseaume cinquante & vniesme, de presenter à Dieu vn cœur veritablement contrit, & vne ame outrée du sentiment de son offense, ils se sont amusez à tuer des genices & destaureaux, & à charger leurs autels du carnage de leurs victimes. Au lieu d'auoir recours à la misericorde de Dieu, qui seul leur pouuoit pardonner leurs pechez, seul pouuoit trouuer le le moyen de satisfaire à sa justice, pour expier les meurtres commis ou par precipitation de courroux, ou par appetit de vengeance, ou par quelque maudite trahison, ils en faisoient de nouueaux, en offrant mesmes des hommes viuans en sacrifice. Ce qui non seu-

lement n'appaisoit pas l'ire de Dieu, mais l'irritoit & l'enflammoit encore dauantage.

Mais à quoy faire tant de raisonnemens ? L'Apostre au chap. 2. de cette mesme Epistre, nous dit expressement, que *les richesses de la benignité de Dieu, & de sa patience & de sa longue attente, ont toujours conuie les hommes à repentance.* Paroles dont chacune merite d'estre singulierement pesée. Car il dit premierement que Dieu montre sa benignité. Et toute benignité tient de la misericorde quand il est question de la creature pecheresse. Puis il fait mention de sa longue attente. Qui est vn degré de cette reuelation de misericorde qui inuite à repentance, merueilleusement considerable. Car comment les hommes ne sont-ils point entrez en ce discours ? Il est juste, & le montre quelquesfois par des jugemens espouuantables. Neantmoins il attend ordinairement vn fort long-temps à les enuoyer. Que peut ce donc estre autre chose sinon qu'il veut tesmoigner qu'il est pitoyable enuers ceux qui n'abusent pas de sa longue attente avec vne obstination incorrigible ? Apres cela, il parle de patience, & se sert d'vn mot qui represente cette sorte de patience qui est conjointe avec quelque espeece d'ahan, comme si on portoit vn pesant fardeau: dautant que la justice incitant Dieu à la punition, & le peché de soy-mesme estant insupportable à vn juge si juste & si amateur

de la Maieſté de ſes loix, neantmoins, s'il faut ainſi parler, il ſe fait force, & attend ſi les hommes viendront à reſiſcence. De quoy il donna vne ſi belle preuue au temps de Noë, & depuis encore en toute la conduite de ſa prouidence. Gar de quelle patience, mes Freres, a-t'il fallu qu'il ait vſé, non enuers les perſonnes particulieres ſeulement, dont il a ſupporté les pechez, mais enuers les Empires & les grands Eſtats, les endurent par tant de ſiecles tous entiers, & commettre tant d'idolatries apres les faux Dieux, & ſe polluer en tant d'abominations, & exercer ſur leurs voiſins tant de brigandages? En outre, il appelle toutes ces choſes richesſes de benignité, de longue attente, de patience. Afin qu'on ne penſe pas qu'il y ſoit eſchars & eſpargnant, & que ce ſoit à regret qu'il les deſpoye. Comme auſſi certes ſi nous regardons quelle a eſté la multitude comme infinie d'hommes en tant de nations eſparſes par tout l'vniuers, qu'il a ſupportée de cette façon en vne ſi longue ſuite de ſiecles, à peine trouuerons-nous que le mot de richesſes y puiſſe ſuffire. Et finalement il ajoute, que cela intuite à repentance : mots qui teſmoignent aſſez ſa miſericorde quand les autres n'y ſeroient point ſi emphatiques. Car il n'y a que la ſeule eſperance de pardon qui puiſſe inuiter à ſe repentir, & n'y a que la ſeule reſentation de la miſericorde, qui donne

cette esperance. Encore remarque ce grand homme , que nous ne pouuons iamais assez louer , que le texte ne dit pas seulement que ces choses inuient à se repentir , mais mesmes qu'elles y conduisent , & y menent comme par la main.

Et ne peut estre douteux si l'Apostre parle des Gentils en ce passage. Quoy que quand ce seroit chose douteuse, ou la longue attente & la patience de Dieu auroit-elle eu autre but enuers les Gentils qu'à l'endroit des Iuifs ? où se pourroit-il dire que Dieu auroit vſé enuers les Iuifs seulement , de sa patience & de sa longue attente ? Mais la suite du propos montre que tout ce discours s'entretient avec le chapitre precedent ; & ces mots , *pourtant ô homme , quiconque tu sois* , montrent qu'ils n'exceptent personne ; & ceux cy , *au Iuif premierement , puis aussi au Grec* , ne donnent en cet égard autre prerogatiue aux Iuifs , sinon d'aller les premiers en ordre soit en la peine soit en la recompense. C'est pourquoy les deux plus grandes & plus limpides lumieres de nos Eglises , Calvin & Martyr l'interpretent , l'vn des Gentils seulement , à cause de la suite du propos precedent , l'autre de tous les deux peuples , à cause de la contexture des paroles suiuanes & de la nature de la chose. Il faut donc en ces mots , *sa puissance eternelle* , comprendre non seulement cette puissance qui s'est montrée

en la creation des choses ; mais aussi celle qui paroist en leur conseruation. Et en celui-cy, *sa diuinité*, toutes les vertus de Dieu dont les hommes peuuent auoir eu connoissance depuis la creation du monde, tant par la contemplation de ses œuvres, comme par la conduite de sa prouidence en l'administration des choses humaines. Et considerer les Gentils dont l'Apostre parle, non pas comme hommes seulement à qui Dieu presente ses œuvres à contempler ; mais comme hommes pecheurs desquels Dieu a soin, & qu'il appelle à repentance. Et c'est ainsi que Caluin le prend en son Commentaire sur ce passage. On ne peut, dit-il, conceuoir Dieu „ sans son eternité, puissance, sagesse, bon- „ té, verité, justice, misericorde. Son eterni- „ té apparoit en ce qu'il est autheur de tou- „ tes choses. Sa puissance, parce qu'il tient „ toutes choses en sa main, & fait qu'elles „ consistent par luy. Sa sagesse par la dis- „ position compassée d'un ordre tres-par- „ fait. Sa bonté, pource qu'il n'auoit point „ de cause d'ailleurs qui le peust mouuoir à „ créer toutes choses : & n'y a d'autre raison „ que cette mesme bonté qui le puisse inci- „ ter à les conseruer & maintenir. Sa justi- „ ce, en l'administration & gouuernement „ de ses creatures, d'autant qu'il punit les „ transgresseurs, & fait la vengeance pour „ les innocens. Sa misericorde, parce qu'en „

si grande patience il supporte la peruersité , des hommes. Voyons maintenant ou à , quelle fin, ou avec quel succez cette manifestation s'est faite.

L'Apostre dit , *afin qu'ils soient rendus inexcusables.* La signification de cette particule, *afin*, a en l'Ecriture vn double vsage. Car ou bien elle designe le but auquel proprement on a tendu en quelque action , ou bien l'euement qui en est reüssi. De cette premiere signification les exemples sont comme infinis, & n'est pas besoin d'en produire. Mais au Pseaume 51. en ces mots, *afin que tu sois trouuë iuste en tes paroles, & que tu ayes gain de cause quand tu iuges;* le mot *afin*, signifie l'euement, & ne peut représenter autre chose. Car je ne pense pas qu'il y eust aucun qui peust croire que Dauid en pechant ait eu pour but de faire paroistre la justice de Dieu en sa punition, & se rendre de propos delibéré le sujet de la gloire de ses vengeances. Ce seroit l'vniue exemple de ce zele. Et au chapitre onzième de l'Epistre aux Hebreux en ce passage. *Par foy entendons - nous que les siecles ont esté ordonnez par la Parole de Dieu, de sorte que les choses qui se voyent n'ont point esté faites de choses qui apparsussent, ou nous traduisions, de sorte,* pour désigner l'euement, est au texte originel employé le mesme mot duquel se sert icy nostre Apostre. La question donc est quelle signifi-

cation il doit auoir en cet endroit. Or ne pensons nous pas que proprement il se doiuë prendre en la premiere. Car quoy ? Dieu se feroit-il reuelé à eux pour aggrauer leur peché dauantage ? Certes plus vn homme a de connoissance de Dieu, & plus il peche s'il ne luy rend tout honneur & obeïssance. Et plus il peche, plus est-il inexcusable deuant luy. Mais à peine cela se pourroit-il conceuoir de celuy qui publie si hautement qu'il prendroit plus de plaisir en la conuersion qu'en la condamnation des hommes. Ce n'est pas que les iugemens ne soient incomprehensibles, & que les voyes se puissent sonder par les humains. Ce n'est pas que sa justice aussi bien comme ses autres vertus, n'ait quelquesfois des profondeurs où l'esprit d'aucune creature ne scauroit atteindre. Mais il n'est pas icy question de ce qui arriue extraordinairement : l'Apostre y parle d'vn dispensation commune & vniuerselle enuers toutes les nations de la terre. Ioint que cette dispensation est appellée ailleurs *richesses de benignité*. Or voyons-nous bien en la parole de Dieu que les menaces & les effets de sa justice, seruent à conduire les hommes à la participation de sa bonté. Mais qu'il fasse de propos deliberé seruir la declaration de sa benignité à preparer de plus en plus les hommes à estre vaisseaux de son ire, sans auoir autre but ny autre raison des biens qu'il leur

„ & en alleguant la cause toute contraire
 „ fonde son argument là dessus, pour mon-
 „ strer qu'il ne faut pas pour la prosperité
 „ externe qu'ils pensent que Dieu leur soit
 „ fauorable, veu qu'il regarde à vne fin du
 „ tout diuerse en bien faisant aux hommes :
 „ à sçauoir à inciter les pecheurs à se con-
 „ uertir à luy. Ainsi donc où la crainte de
 „ Dieu ne regne pas, assurance en prosperi-
 „ té est vn conternement & vne moquerie
 „ de sa bonté infinie. Dont s'ensuit qu'à bon
 „ droit ceux là seront punis plus griefue-
 „ ment, lesquels Dieu aura espargnez en
 „ cette vie : pource qu'outre toute leur autre
 „ peruersité, il y a eu encore vn poinct, c'est
 „ qu'ils ont reietté cette douceur paternelle
 „ de Dieu qui les conuioit à repentance. Et
 „ combien que tous les benefices de Dieu
 „ soient autant de tesmoignages de sa bon-
 „ té paternelle, toutefois pource que sou-
 „ uent il regarde à vne autre fin, cepen-
 „ dant qu'il tient les infideles à leur aise,
 „ leur faisant sentir sa liberalité, ils s'abu-
 „ sent de se flater en leur prosperité, comme
 „ si c'estoit vn certain signe qu'il les ayme &
 „ a agreables, ne connoissant point que sa
 „ benignité les conuie à repentance. Car le
 „ Seigneur vsant de douceur enuers nous,
 „ montre qu'il est celuy auquel il nous faut
 „ conuertir & retourner, si nous desirons
 „ auoir bien & felicité; & quant & quant
 nous

nous redresse en assurance d'attendre & ,,
 recevoir misericorde de luy. Si nous ne ,,
 rapportons à cette fin sa liberalité & ,,
 bonté, c'est en abuser : combien qu'il ne ,,
 la faut pas toujours prendre en cette sor- ,,
 te. Car quand le Seigneur traite douce- ,,
 ment ses seruiteurs, & leur donne des be- ,,
 nedictions terriennes, ce sont des tesmoi- ,,
 gnages par lesquels il declare sa bonne af- ,,
 fection enuers eux, & avec cela les ac- ,,
 coustume à chercher en luy seul la per- ,,
 fection & le comble de tous biens. Mais ,,
 quand il traite en mesme douceur les ,,
 transgresseurs de sa loy, vray est que par ,,
 sa benignité il veut amollir leur rebellion ,,
 & obstination : toutesfois il ne declare ,,
 point pour cela qu'il leur soit pour lors ,,
 propice : mais plustost il les appelle à re- ,,
 pentance & amendement. Que si quelcun ,,
 replique à cela que cependant que le Sei- ,,
 gneur ne touche point leurs cœurs au de- ,,
 dans, c'est autant comme s'il parloit à des ,,
 sourds : il faut respondre qu'on ne peut ,,
 rien blasmer en cét endroit sinon nostre ,,
 peruersité. ,,

O paroles dignes de l'immortalité ! Au-
 thentique declaration de la bonté de Dieu
 enuers le genre humain ! Reproche eternal
 d'ingratitude & de dureté au cœur des hom-
 mes ! Il est ainsi, mes Freres : Dieu est mi-
 sericordieux. Il inuite les hommes à se re-

„ & en alleguant la cause toute contraire
 „ fonde son argument là dessus, pour mon-
 „ strer qu'il ne faut pas pour la prosperité
 „ externe qu'ils pensent que Dieu leur soit
 „ fauorable, veu qu'il regarde à vne fin du
 „ tout diuerse en bien faisant aux hommes :
 „ à sçauoir à inciter les pecheurs à se con-
 „ uertir à luy. Ainsi donc où la crainte de
 „ Dieu ne regne pas, assurance en prosperi-
 „ té est vn conternement & vne moquerie
 „ de sa bonté infinie. Dont s'ensuit qu'à bon
 „ droit ceux là seront punis plus griefue-
 „ ment, lesquels Dieu aura espargnez en
 „ cette vie : pource qu'outre toute leur autre
 „ peruersité, il y a eu encore vn poinct, c'est
 „ qu'ils ont reietté cette douceur paternelle
 „ de Dieu qui les conuioit à repentance. Et
 „ combien que tous les benefices de Dieu
 „ soient autant de tesmoignages de sa bon-
 „ té paternelle, toute fois pource que sou-
 „ uent il regarde à vne autre fin, cepen-
 „ dant qu'il tient les infideles à leur aise,
 „ leur faisant sentir sa liberalité, ils s'abu-
 „ sent de se flater en leur prosperité, comme
 „ si c'estoit vn certain signe qu'il les ayme &
 „ a agreables, ne connoissant point que sa
 „ benignité les conuie à repentance. Car le
 „ Seigneur vsant de douceur enuers nous,
 „ monstre qu'il est celuy auquel il nous faut
 „ conuertir & retourner, si nous desirons
 „ auoir bien & felicité; & quant & quant
 nous

nous redresse en assurance d'attendre & ,,
 recevoir misericorde de luy. Si nous ne ,,
 rapportons à cette fin sa liberalité & ,,
 bonté, c'est en abuser : combien qu'il ne ,,
 la faut pas toujours prendre en cette sor- ,,
 te. Car quand le Seigneur traite douce- ,,
 ment ses seruiteurs, & leur donne des be- ,,
 nedictions terriennes, ce sont des tesmoi- ,,
 gnages par lesquels il declare sa bonne af- ,,
 fection enuers eux, & avec cela les ac- ,,
 coustume à chercher en luy seul la per- ,,
 fection & le comble de tous biens. Mais ,,
 quand il traite en mesme douceur les ,,
 transgresseurs de sa loy, vray est que par ,,
 sa benignité il veut amollir leur rebellion ,,
 & obstination : toutesfois il ne declare ,,
 point pour cela qu'il leur soit pour lors ,,
 propice : mais plustost il les appelle à re- ,,
 pentance & amendement. Que si quelcun ,,
 replique à cela que cependant que le Sei- ,,
 gneur ne touche point leurs cœurs au de- ,,
 dans, c'est autant comme s'il parloit à des ,,
 sourds : il faut respondre qu'on ne peut ,,
 rien blasmer en cét endroit sinon nostre ,,
 peruersité. ,,

O paroles dignes de l'immortalité ! Au-
 thentique declaration de la bonté de Dieu
 enuers le genre humain ! Reproche eternel
 d'ingratitude & de dureté au cœur des hom-
 mes ! Il est ainsi, mes Freres : Dieu est mi-
 sericordieux. Il inuite les hommes à se re-

pentir, il leur offre la remission, s'ils se laissent amener par ses invitations à repentance. S'ils demeurent en leur obstination (comme il faut nécessairement qu'ils y demeurent, s'il ne touche leurs cœurs au dedans) il ne luy importe quant à luy, qu'on demande, Pourquoy l'a-t'il fait? Preuoyoit-il pas que cela seroit inutile? S'amuse-t'il à des desseins qu'il sçait bien qui n'auront point d'euement? Il l'a sçeu: il l'a preueu. Peut-il arriuer chose que son intelligence infinie n'ait de toute eternité tres-certainement anticipée? Et en vne si grande & si profonde corruption de l'esprit humain, pourroit-il estre tant soit peu douteux si les hommes s'obstineront contre ces invitations, pour douces qu'elles puissent estre? Mais cela ne l'a pas empesché de vouloir estre bon, & de tesmoigner iusques à ce degré sa misericorde enuers les hommes. Au reste il veut que nous nous arrestions à considerer ses bontez, & non à sonder les abysses de sa nature. A admirer ses compassions enuers tous les pecheurs, non à epiloguer sur ce qui est de ses decretz. A imiter sa benignité enuers tous, non à chercher les raisons pourquoy il en a aimé les vns plus & les autres moins; s'est contenté d'inviter ceux-cy exterieurement, & a laissé leurs cœurs en leur naturelle dureté, dans les autres il a desployé vne insurmontable efficace de sa grace. A luy

donner la gloire de toute benignité & douceur, mesmes enuers les meschans, & à eux la faute toute entiere de ce que ses grâces leur ont esté inutiles. Pour luy, s'il en faut parler aux termes des hommes, il en remporte cette satisfaction, qu'il a esté bon à merueilles; & n'ayant eu proprement autre but en ses bienfaits, l'ingratitude de l'homme ne l'a sçeu empescher d'y paruenir.

Mais outre la louange qui en reuiet à sa misericorde, sa justice en reluit encore sans comparaison plus pure. Car tant s'en faut, comme nos aduersaires de l'Eglise Romaine imputent à Caluin de l'auoir enseigné, & d'auoir, comme ils disent, infecté nos Eglises de cette doctrine, que Dieu ait predestiné la plus grande partie des hommes aux peines éternelles sans consideration de leur peché, que mesmes il ne les prend pas, comme on dit, au pied leué, ne les punit pas tout aussi tost qu'ils ont peché, mais les attend en grande patience: & par la demonstration de ses vertus émerueillables en ses ouurages, & par les benedictions temporelles qu'il leur enuoye continuellement, & par la longue attente dont il vse enuers eux; auant que de venir à mettre la main à ses foudres, il fait, sinon ce qu'il pourroit: car s'il vouloit que ne pourroit-il point dauantage? au moins certes ce qui suffit selon cette sorte de misericorde, pour fondre leurs cœurs s'ils n'e-

stoient point si endurcis, & les reduire à repentance. Apres vne telle benignité mesprisee avec tant d'opiniastreté, que reste-t'il plus sinon que la justice paroisse je ne diray pas sans tare, mais sans soupçon de tare quelconque? C'est pourquoy il proteste en trois endroits du Prophete Ezechiel, qu'il *ne prend point de plaisir en la mort de celoy qui meurt.* Et son Apostre S. Pierre dit que c'est là la cause pour laquelle il ne se haste pas d'amener le jugement & l'accomplissement de la promesse, *C'est qu'il est patient enuers nous, ne voulant point qu'aucun perisse, mais que tous viennent à repentance.* 2. Pier. 3. 9. Paroles esquelles Calvin remarque à bon droit vn amour admirable de Dieu enuers le genre humain, de vouloir que tous soient saueuz, & estre prest de recueillir à salut des gens qui s'en alloient perir d'eux-mesmes.

Cóment donc, dira icy quelcun, si quelcun d'entre les Gentils se fust conuertí par la contemplation des œuures de Dieu, & eust tellement reconnu sa misericorde en la conduite de sa prouidence, qu'il en eust esté émeu d'vne serieuse repentance, eust-il esté sauué? Certes, comme nous le verrons tantost plus particulièrement, il a esté absolument impossible que les hommes vinsent à la salutaire connoissance de Dieu par ce moyen là. Mais posé le cas que quelcun d'entre eux se

Fust serieusement conuerti , en renonçant à tant de sortes de superstitions & d'idolatries qui auoient alors la vogue en tout l'Vniuers , rendant à Dieu vn seruice pur & éloigné de toutes les corruptions dont le diable & l'ignorance de l'homme auoient entierement esteint ce peu qui restoit de lumiere de la connoissance des vertus de Dieu en la terre , detestant ses pechez avec vn vif & sensible regret de les auoir commis , & recourant à la misericorde du Createur des cieux & de la terre avec confiance, il est, ce semble, inimaginable qu'il eust esté enueloppé en vne mesme condamnation avec le reste des hommes. Il ne se peut pas, di-je, conceuoir quel'homme se repente deuant Dieu de cette façon là, & que neantmoins il le perde : Que quelcun espere en luy, & que neantmoins il demeure cõfus : Que quelcun s'appuye sur luy, & qu'il n'y trouue point de support : Que quelcun l'inuoque sincerement & ardemment , & qu'il ne l'écoute pas : Bref , que quelcun ait recours à sa misericorde , & que toutesfois elle luy manque. Car celuy qui inuite les hommes à repentance pour les sauuer , les damneroit-il apres leur repentance ? Comme nous vous auons dit , cette misericorde qui exige la foy & la repentance de la creature, ne peut qu'elle ne luy pardonne quand elle l'ya rencontrée. Non qu'elle soit obligée à luy pardonner pour sa penitence. Ainsi

n'aduienne que nous ayons cette pensée, que la creature pecheresse, quoy que repentante, merite autre chose que la condamnation, si on la considere en elle-mesme. Comment meriteroit le pecheur, veu que la creature parfaitement sainte ne scauroit auoir ombre de merite quelconque ? & que si Dieu la vouloit examiner à toute rigueur, à peine pourroit-elle, pour sainte qu'elle soit, subsister en sa presence ? Mais c'est que Dieu est infiniment misericordieux, & qu'il est impossible qu'en cette occurrence de la serieuse repentance de la creature il soit autre. De vray, l'Apostre dit icy que cela a rendu les Gentils inexcusables. Or si ils ont esté inexcusables, ç'a esté de ne faire pas leur deuoir auquel la manifestation de Dieu les inuitoit. Posé donc qu'ils eussent fait leur deuoir, ils n'eussent pas esté condamnez : Car Dieu ne condamne que ceux qui manquent à le faire. Il atteste, comme nous le vous disions tantost, que Dieu ne s'est point laissé sans témoignage de bonté, en enuoyant les saisons fertiles, & remplissant les cœurs des hommes de viande & de joye. Si donc nous nous figurons que les hommes par les ruisseaux de cette benignité ayent voulu monter à la source, pour certain ils nel'eussent pas trouuée asséchée & tarie. Il nous enseigne que Dieu a inuité les hommes à le chercher comme en tastonnant. Si donc nous nous imaginons

qu'en tastonnant quelcun l'eust cherché & l'eust trouué, sans doute il ne l'eust pas trouué sans sa misericorde. Car sans elle il est vn feu consumant. Or ne les appelloit-il pas à foy pour les haur de son ardeur, & les reduire en cendre. Il ne les conuoit pas à s'approcher de luy pour leur faire de l'horreur, & les renuoyer avec épouuatement, comme si sans y penser vn homme auoit mis la main dans vn fourneau ardent, ou les pieds nuds sur de la braise. En vn mot l'Apostre dit qu'il les inuite à se repentir. Or ne seroit-il pas ainsi si doux & si benin à cōuier les pecheurs, afin, quand ils se seroient repentis, de leur monstrer vne face si terrible, & de la mesme main de laquelle il les auroit menez au chemin de salut, les precipiter en l'abyssme. Et sans autre raisonnement c'est assez de dire qu'il les y conuie. Car il est bon & veritable, & fidele, &, s'il faut ainsi parler, serieux: toutes ses voyes sont verité, & justice, & misericorde. Nos aduersaires de la communion de Rome nous font tort s'ils disent de nous que nous ayons telle opinion de Dieu que les Poëtes ont eu autresfois de leurs Sireines, qui conuoient à elles les passans de la douceur de leurs chants: puis quand on y auoit tourné la voile, faisoient faire vn pitteux naufrage. Ils nous calomnient s'ils nous accusent d'auoir cette opinion des Cieux, qu'on en entende, cōme on dit des cauernes.

de certaines bestes sauvages, des voix humaines qui appellent, & puis quand on en est approché, on n'y void que monceaux d'ossements de morts, & sang, & meurtre, & carnage.

Or n'estimons-nous pas qu'il y en ait aucun d'entr'eux si inique qui pour cela nous voulust accuser de dire que donc il se pourroit faire que quelcun fust sauvé sans Iesus-Christ, pource que le nom de Iesus-Christ n'a point esté connu entre les nations Payennes. Arriere de nous, mes Freres, vn tel blaspheme, qui ne scauroit jamais tomber en la pensée d'aucune ame vraiment Chrestienne. Auant que l'homme se fust reuolté contre son Createur, il pouuoit auoir de luy la vie & la felicité de sa seule bonté. Depuis le peché, comme il ne l'a pû auoir que de sa misericorde seulement, il a esté impossible que Dieu luy fist sentir aucun effet de cette misericorde qu'à cause de la mort de son vniue. Car comme nous auons dit qu'en Dieu il y a vne vertu que nous nommons misericorde, qui exige de sa creature la foy & la repentance auant qu'elle puisse luy donner la remission de ses pechez, mais qui ne peut qu'elle ne luy pardonne ses pechez, quand elle la void serieusement & veritablement conuertie; aussi y en a-t'il vne autre que nous appellons justice vengeresse, qui non seulement s'exerce sur les pecheurs impeni-

tens, mais empesche mesme que cette misericorde qui est si encline à pardonner, ne pardonne reellement sans vne prealable satisfaction pour les offenses. C'est pourquoy Dieu voulant vsfer de misericorde enuers les hommes a ordonné de toute eternité, & depuis reellement executé le decret d'enuoyer son Fils en la terre, afin de faire propitiation, par laquelle cette justice, qui de sa nature est inexorable, fust appaisée. Et comme vous voyez que pource qu'il n'auoit point destiné de Redempteur aux Anges decheus de leur origine, aussi ne leur a-t'il jamais montré la moindre apparence de pardon, mais leur a incontinent denoncé vne malediction irreuocable: ainsi n'eust-il jamais en maniere quelconque tesmoigné sa misericorde aux humains, & ne les eust nullement supportez en sa benignité, sinon qu'il auoit arresté de leur doner vn Redempteur, sur qui il fist la vengeance des pechez de tous ceux qui se retourneroient à luy par repentance. Car outre que sa justice eust exigé sans remise la vengeance du peché, sa nature si sage, si veritable & si constante n'eust sceu permettre qu'il eust présenté aucune esperance de pardon, s'il eust absolument resolu de punir nos pechez sans misericorde. Cette difference donc de la maniere en laquelle Dieu a traité les demons, & les hommes qui par leur peché s'estoient rendus coupables comme les

demons, vient de ce qu'aux vns il a denoncè sous le nom du serpent, qu'ils seront maudits, au lieu qu'il prononce au serpent en faveur des autres, que *la semence de la femme luy briserait la teste*. De là est venu que toute malediction repose sur les vns sans esperance de changement; quant aux autres, Dieu attend leur amendement, de sorte que les jugemens mesmes leur sont aduertissement de repentance. Et c'est pourquoy l'Ecriture nous apprenant qu'à cause du peché de l'homme tout le monde est tombé en quelque espee de malediction, l'Apostre nous enseigne qu'il se soustient de l'attente de la restauration en la reuelation de la gloire des enfans de Dieu, dont cet oracle a dès le commencement donné l'esperance. *Rom. 8. 9 10*. Sur quoy cet

„ incomparable Calvin dit, que c'est de cet-

„ te esperance que toutes choses se main-

„ tiennent en leur estre. Pource qu'en cette

„ miserable dissipation qui a suivi la cheute

„ d'Adam, il ne se pourroit faire que quasi

„ d'heure en heure le bastiment vniuersel

„ du monde ne vint à s'escouler, & que cha-

„ cune partie d'iceluy en particulier ne de-

„ faillist, s'il n'y auoit vne certaine fermeté

„ secreta venant d'ailleurs qui les soustient.

Et c'est cet arrest de les renoueller par le moyen de cette benite semence de la femme, Sans cela Dieu eust foudroyé le monde tout aussi-tost: ou s'il ne l'eust voulu foudroyer, il

l'eust laissé fondre de soy-mesme, pour exercer la vengeance du Createur en escrasant la creature pecheresse sous ses ruines. Il y a donc, mes Freres, en la Redemption que nous auons par nostre Seigneur, deux choses à considerer distinctement : la satisfaction mesme, & la cōnoissance qu'ō en a. Quant à la satisfaction elle a esté si necessaire pour le salut des hommes, que par vne dispensation de Dieu, s'il n'eust point voulu faire tort à sa Justice & violer la majesté eternelle de ses loix, nul homme, quoy que repentant, ne pouuoit venir à la jouissance de la vie par la misericorde. Pour la connoissance, la necessité n'y a pas esté du tout si estroite. Il est bien vray, comme nous esperons voir plus amplement, que nul homme n'a la foy que par l'efficace de l'Esprit de Dieu, & que Dieu ne fait sentir cette efficace de son Esprit que par l'entremise de sa Parole, & finalement qu'il n'a jamais adressé sa Parole aux hommes, qu'il n'ait donné quelque connoissance de la redemption par Christ. Mais neantmoins deux choses sont icy singulierement à remarquer. La premiere, que mesme par sa Parole il a fort diuersement dispensé cette connoissance. Car pour exemple, que contient cet oracle ? *La semence de la femme, &c.* Certes il contient la Religion Chrestienne, l'incarnation de la Sapience eternelle, la passion du Redempteur, sa glorieuse resurre-

tion , son ascension aux Cieux , & toutes ces autres diuines matieres que nous apprenons en l'Euangile. Mais c'est comme toutes choses sont enucloppées aux rudimens de leurs origines , de la consideration desquelles nulle intelligence humaine , si elle n'en estoit informée d'ailleurs , ne seroit capable de deuiner & connoistre distinctement quels auroient à estre les animaux ou les plantes qui en naissent : la conformation de leurs membres, l'usage de leurs parties, la nature de leurs fruits, la distribution de leurs branches. Et si les sacrifices ont ajoutté quelque chose à cette connoissance , elle en est reuenüë là que l'homme a merité la mort, &, comme dit Caluin , qu'il estoit besoin de quelque propitiation , dont Dieu en sa sagesse infinie , trouueroit bien la maniere. Puis cela s'est augmenté , cette lumiere s'est esclaircie , à mesure qu'il a pleu à Dieu renouueller ses oracles de temps en temps par le ministere de ses Prophetes : iusques à ce qu'enfin l'Euangile est apparü , & a rempli tout l'Vniuers de la gloire de sa lumiere. L'autre chose à considerer est, que Dieu n'est pas tellement astreint à cette distincte & particuliere connoissance de la satisfaction de Christ, qu'absolument il ne puisse donner le salut sans elle. Car comme ainsi soit que deux choses soient entierement necessaires pour auoir la connoissance de quoy que ce

soit, l'une est la reuelation de l'objet mesme ; lequel il faut que nous ayons deuant les yeux soit du corps, soit de l'esprit ; l'autre est que nous ayons la faculté d'appercevoir cet objet & de le connoistre. Où l'objet est reuelé, mais neantmoins la faculté ne peut pas estre en estat de le recevoir, & cela sans aucun vice de la creature, là Dieu est si misericordieux qu'il n'en impute pas l'ignorance. Comme vous voyez que les petits enfans des fideles qui appartiennent à l'election de Dieu, sont sauuez par la satisfaction de Christ sans en auoir aucune connoissance. Car pour clairement que l'Euangile la nous enseigne, leur entendement n'est pas encore capable de la concevoir, à cause de l'empeschement que luy donne l'imperfection de ses organes. C'est pourquoy Calvin dit qu'ils sont sauuez *par vn priuilege special*. Et au contraire ou la faculté est en tel estat selon nature qu'elle deuroit connoistre l'objet s'il estoit distinctement reuelé, s'il ne l'est pas, Dieu est si misericordieux qu'il ne luy impute point de n'en auoir pas eu vne distincte connoissance. Mais par vn priuilege special encore, si la repentance d'ailleurs ne laissoit pas d'estre sincere, & veritable, & vehemente, Dieu auroit pour agreable la personne qui la luy presenteroit telle. Et c'est ce qui fait que cet incomparable autheur ayant auoué que la foy de l'Eunuque de la Reyne Can-

dace estoit enuveloppée en esgard à la personne de Iesus-Christ, à sa vertu, & à l'office qui luy a esté enjoint de Dieu son Pere, le reconnoist pourtant entre les disciples de Dieu, à qui appartient la vie eternelle. Que si la connoissance plus distincte de la satisfaction de Christ est absolument necessaire pour obtenir le salut dont il est auteur, Dieu est si pitoyable, mes Freres, que si quelcun d'entre les Gentils se fust veritablement conuerti, il luy eust plutost enuoyé vn Ange des Cieux, en disant, comme il est au liure de Iob, *Garenti-le, afin qu'il ne descende pas en la fosse; s'ay trouué propitiation; que de le laisser gisant en sa naturelle condamnation, au prejudice de sa grande misericorde.* Mais quand l'objet est distinctement reuelé, & la faculté en estat de le pouuoir comprendre, comme quand l'Euangile est presché à des gens qui ont l'usage de l'entendement, adonc la connoissance distincte en est necessaire d'une façon si exacte & si rigoureuse, qu'il est impossible que par aucune dispensation Dieu en pardonne l'ignorance, dont le mespris ou la nonchalance a esté cause.

Or preuoy-je bien, comme les hommes pour mesdire passent en milles metamorphoses, que quelcun d'entre les aduersaires du nom de ce grand seruiteur de Dieu, qui le diffament d'auoir esté ennemi de sa miseri-

corde , voyant à cette heure qu'il l'estend en
quelquemesure, mesmes sur les Payens, tour-
neront leur accusation de l'autre costé, & di-
ront qu'il ne met nulle difference entre les
Gentils, & les Chrestiens, nulle entre l'al-
liance de la nature, & celle de l'Euangile.
Mais encore ainsi, s'ils ne font desraisonna-
bles tout à fait, ne sera-t'il pas mal-aisé de
leur satisfaire. L'alliance de la nature estoit
celle que Dieu auoit traitté avec Adam, &
qu'il eust continuée avec tous les hommes
s'ils fussent demeurez en leur integrité ori-
ginelle. Et en cette alliance, comme il n'y eust
point en de peché si elle eust subsisté, aussi n'y
eust-il point en d'usage de la misericorde ny
en la remission du peché, ny en l'invitation à
la repentance. C'eust esté la seule bonté de
Dieu enuers sa creature qui y eust regné : car
il ne peut qu'il n'aime son ouurage tandis
qu'il y void reluire la perfection qu'il y a mi-
se. L'Alliance de la grace est celle que Dieu
a contractée avec les hommes pecheurs, ou
desormais la creature ayant degeneré, cette
simple bonté de Dieu ne peut auoir de lieu ;
il faut que ce soit cette propriété que nous
nommons misericorde, & qui ne peut auoir
autre fondement que le Redempteur : & tel-
les sont ces alliances à les considerer preci-
sément en elles-mesmes.

Cependant si nous regardons la chose vn
peu attentiuement, nous trouuerons que des

ruines de l'alliance naturelle que le premier peché a dissolûte , il a passé des doctrines considerables en celle de la Grace:comme de la creation du monde , & de sa conduite par vne prouidence. Car outre le Poinct de la redemption, ces choses ne laissent pas de s'enseigner en l'Euangile. Et de mesmes , nous remarquerons qu'en ces ruines de l'alliance de la nature , il est passé quelque chose de la grace:comme est cette misericorde tesmoignée à toutes nations en la patience de Dieu, & en l'administration des choses humaines par sa prouidence. Car la raison droite & vuide de peché en pouuoit bien recueillir que Dieu est misericordieux enuers les pecheurs penitens, sans autre instruction de la parole diuine. C'est pourquoy Calvin traittant des deux sortes de reuelation qui conuiennent à ces deux alliances precisement considerées, les distingue tellement que toutesfois il les mesle en quelque maniere. Car qui doutera que ces paroles ne conuiennent à l'alliance de la grace? *Inst. lib. 1. chap. 5. §. 1.*

„ Quelle matiere nous donne-t'il de consi-
 „ derer sa misericorde , quand il ne laisse
 „ point de continuer si long-temps sa libe-
 „ ralité enuers les pecheurs, quelques mise-
 „ rables qu'ils soient, iusques à ce qu'ayant
 „ rompu leur peruersité par sa douceur , il
 „ les ramene à soy comme vn pere ses en-
 „ fans, voire pas dessus toute bonté paternelle?

Certes ,

Certes, mes Freres, c'est vne voix Eua-
 ngelique. Où la nature est considerée precise-
 ment, Dieu despoüille la qualité de Pere en-
 vers la creature pecheresse, & reuest celle
 de Iuge. Et neantmoins c'est au traitté de la
 reuelation que Dieu fait de soy par la voye
 de la nature qu'il escrit cette belle sentence,
 comme de chose que les hommes deuroient
 recueillir de la consideration de la Prouiden-
 ce. Et au contraire où il traite de la con-
 noissance de Dieu entant qu'il s'est manife-
 sté Redempteur, il y mesle des choses qui
 appartiennent plustost à l'alliance de la natu-
 re. Comme, que nous ne pouuons penser „
 ni à nostre premiere origine, ni à la fin à „
 laquelle nous sommes creez, que cette co- „
 gitation ne nous soit comme vn aiguillon „
 pour nous stimuler & poindre à mediter „
 & desirer l'immortalité du Royaume de „
 Dieu. De façon que comme si vous con- „
 sideriez seulement en l'alliance de la grace
 les choses qui y sont venuës de celle de la na-
 ture, il n'y auroit rien qui empeschast que
 vous ne dissiez que Dieu se reuele en quelque
 façon comme Createur aux Chrestiens,
 pource qu'il leur met ce grand ourage du
 monde deuant les yeux, pour y contempler
 ses vertus émerueillables : De mesme si en
 cette dissipation de l'alliance de la nature
 vous consideriez particulièrement ce qui y a
 penetré de celle de la grace, vous pourriez

H

dire sans aucun crime que Dieu s'y reuele en quelque façon comme Redempteur, c'est à dire comme celuy par deuers lequel il y a pardon pour ceux qui se conuertissent avec foy, & bonne, & vehemente repentance.

Mais neantmoins, pour ce qui regarde l'alliance de la grace, cecy y est considerable. Premièrement, que les doctrines de la redemption par Christ y sont sans comparaison plus lumineuses & plus esclattantes, que celles qui y sont entrées de l'alliance naturelle. Puis apres, que nous n'obtenons nullement le salut en vertu de l'alliance naturelle ni des doctrines qui en dependent, mais de la seule satisfaction de Christ. Et pour la fin, que c'est avec cette seule reuelatiõ où Christ nous est proposé pour Redempteur, que marche l'efficace del'Esprit de Dieu, qui seule conuertit les hommes. De façon que la parole est le seul instrument efficace duquel Dieu se sert, pour vne ordinaire dispensation, pour amener les hommes à salut. C'est pourquoy nous l'appellons selon le stile de l'Ecriture sainte, l'Euangile, promis comme dit l'Apostre, du temps des Patriarches & des Peres, & depuis pleinement manifesté en l'apparition du Fils de Dieu. Au contraire, en ces restes de l'alliance de la nature, sous lesquels les Gentils ont vescu autresfois, les doctrines qui luy sont propres y sont en plus grand nombre: ce qui y a pene-

tré du traitté de la grace consistant en cette simple reuelation que Dieu y a faite de sa misericorde en sa patience. Que s'il se fust conuertí quelcun par la consideration de cette misericorde, il n'auroit esté sauué que par la redemption de Christ. Et finalement nul ne s'est iamais cõuertí par cette voye là, pource que c'est l'efficace de la grace qui corrige la peruersité & qui chasse les tenebres des cœurs des hommes, & cette efficace n'accompagne point cette dispensation. C'est pourquoy nous auons accoustumé de la nommer, la loy simplement naturelle.

Et de là doit estre prise la raison pourquoy ce grand seruiteur de Dieu disant tant de choses en la recommandation de cette patience en laquelle les hommes, sans le vice si grand & si inueteré de leurs esprits, eussent peu reconnoistre la misericorde, ne craint pas de prononcer nettement que cette reuelation n'est pas fondée en Christ le Redempteur. Non qu'il ait pensé qu'il y puisse auoir aucune misericorde en Dieu qui regarde la remission des offenses, ou que Dieu en eust iamais voulu donner la connoissance aux hommes pour les inuiter à se repentir, sinon pource qu'il auoit ordonné de liurer quelque iour son Fils à la mort pour la redemption du monde. Mais pource que ce n'estoit pas là la dispensation que Dieu auoit choisie pour amener les hommes à salut, & qu'il a

affecté cette grace par priuilege special à la predication de la parole Euangelique. Ainsi donc la loy de nature, comme nous l'auons descrite cy-dessus, tant es restes qui en sont demeurez apres le peché, comme en ce qui depuis le peché y a necessairement penetré de l'alliance de la grace, s'estend sur toutes nations. Car où est-ce que la voix des Cieux ne s'entend point? & où est-ce que Dieu ne supporte point les pechez des hommes par sa merueilleuse patience? Mais l'Euangile ne passe pas les bornes de la predication, & se limite necessairement où s'est arrestée la voix des Prophetes & des Apostres. Partant ainsi n'aduienne que nous enseignions que l'Euangile ait esté presché aux Gentils. C'a esté au peuple des Iuifs que Dieu a, commis ses oracles: *Rom. 3. 2.* C'a esté à Israel qu'il a reuelé ses Statuts, *Pf. 147. 19. 20.* & n'en a point ainsi fait à tous les autres peuples de la terre, sinon que depuis que le Mediateur est apparu, il a rompu la paroy qui nous separoit d'auec les Iuifs, & nous a incorporez en ses alliances. *Ephes. 2. 14.* Mais au reste bien que la chose en aille ainsi, puis que Dieu a reuélé à tous les hommes leur deuoir en ses ouuages, & en sa patience son inclination à la pitié, & que les hommes sont naturellement doüiez d'entendement & de volonté, facultez destinées à la reconnoissance de ces choses, il n'y peut auoir eu que le vice de ces facultez,

C'est à dire le peché, qui les ait empesché de les reconnoistre. Et c'est cela seul qui les peut auoir rendus inexcusables. Car ce vice estoit bien à la verité grand & profond, & entierement irremediable à toute autre chose qu'à la souueraine puissance de Dieu. Encore eut-il fallu qu'il l'eust desployée non à illuminer l'entendement d'une façon ordinaire seulement, mais à le raur de celestes inspirations & d'enthousiasmes : comme il est arriué à Iob & à ses amis, qui n'estoient point de cette posterité d'Abraham, à qui la promesse auoit esté particulièrement affectée. Mais la declaration du deuoir de l'homme estoit assez claire, & celle de la misericorde de Dieu suffisante, nonobstant les témoignages de ses jugemens, & celle de sa sapience assez lumineuse, à ce que la raison de l'homme, si elle n'eust point esté si auant engagée dans la corruption, y eust peu connoistre le peché commis contre le deuoir, l'esperance du pardon, & que Dieu trouueroit assez le moyen de le faire sentir aux repentans sans endommager sa justice. Et partant que les hommes s'imputent leur condamnation. Si ce sont gens qui fassent profession d'estre Chrestiens, & ne le soient pas, c'est leur incredulité qui les perd, & le mespris qu'ils ont fait du sang de l'alliance. Si ce sont Iuifs, c'est leur ingratitude contre les bien-faits de Dieu, & leur obstination contre les promes-

218 *Sermon sur S. Paul aux Rom.*
ses qu'ils auoient du Messie. Si ce sont Gen-
tils , ils ont outre les pechez cōmis contre la
loy de la nature, *amassé sur eux par la dureté de*
leurs cœurs, ira au iour de l'irs. Rom. 2. 5. Ainsi
donc connoissent maintenant nos aduerfai-
res de la communion de Rome, si nous som-
mes ennemis de la misericorde de Dieu , ou
non. Certes nous sommes zelateurs de la
gloire de cet empire qu'il a sans reserue au-
cune sur toutes ses creatures. Nous ne per-
mettrons iamais qu'on diminuë rien de cette
souueraine liberté qu'il a d'vser de sa mise-
ricorde comme il luy plaist, soit à dispen-
ser la predication de son Euangile deçà delà
entre les nations, soit à distribuer l'efficace
de son Esprit à ce que les hommes y
croient comme il les a preuenus de son ele-
ction eternelle. Encore moins endurerons-
nous que les hommes s'attribuent quelque
chose en l'œuvre de leur salut , ou affoiblis-
sent rien de l'efficace de la grace de Dieu en
la conuersion de nos cœurs, ou diminuent en
rien de la consolation de la certitude de no-
stre foy & de sa perseuerance , que nous n'y
contredisons par la parole de Dieu, Hors
cela, aucun ne nous preuiendra , aucun ne
nous surpassera en la celebration des com-
passions de Dieu en la redemption du mon-
de.

Pendant , mes Freres , bien que Dieu
vous ait fait prest. er son Euangile, ce qu'il a

denié à tant d'autres nations; bien qu'il vous ait triez par la grace de son election d'entre tant de gens à qui il ne l'a pas faite pareille; bien qu'il vous ait separez par l'efficace de sa vocation du reste des humains à qui il ne l'a pas fait sentir de mesmes, si n'a-t'il pas rompu les liens dont la nature vous a conjoints avec eux, si ne vous a-t'il pas affranchis de tous les devoirs auxquels cette commune societé de l'humanité vous oblige. Au contraire, plus excellente est vostre vocation en Christ, plus ardente & vehemente doit estre vostre charité enuers les autres hommes. Et vous ne sçauriez en donner vn plus bel enseignement qu'en souhaitant le salut de ceux que vous en voyez esloignez, ne sçauriez rien vous proposer deuant les yeux qui vous y incite plus viuement que l'exemple que Dieu mesme vous en donne. Car si de ce que Dieu fait leuer son Soleil sur les meschans comme sur les bons, & tomber sa pluye sur les injustes comme sur les justes, le Seigneur tire pour nous vne exhortation à la charité, à ce que nous imitions Dieu nostre Pere, qui est bon mesmes enuers les meschans, que sera-ce si nous considerons qu'en cela mesme il les aduertit qu'il feroit sur leurs ames asperision du sang de son Fils, si par leur obstination ils ne s'en mōstroient point indignes? Pourra-t'il y auoir en nos cœurs ou semence d'humanité, ou estincelle de charité Chre-

stienne que la connoissance de cette immense
 benignité de Dieu n'enflamme ? Soyez donc
 parfaits comme vostre pere celeste est par-
 fait, & en faisant du bien à ceux qui vous
 haïssent, & en benissant ceux qui vous mau-
 dissent, renouellez sans cesse cette belle
 priere de nos Eglises : *Nous te prions Dieu
 tres-benin & Pere misericordieux, pour tous
 hommes generalement, que comme tu veux
 estre reconnu Sauueur de tous le monde, en la
 redemption faito par ton Fils Iesus-Christ, que
 ceux qui sont encores estranges de sa connoissan-
 ce, estans en tenebres & captiuité d'erreurs &
 ignorance, par l'illumination de ton S. Esprit, &
 par la predication de ton Euangile, soient re-
 duits à la droite voye de salut, qui est de te con-
 noistre seul vray Dieu, & celuy que tu as enuoyé
 Iesu-Christ. Ainsi serez-vous dignes enfans
 de vostre Pere qui est aux Cieux, & qui vous
 y a preparé son heritage. A luy soit gloire
 eternelle. Amen.*

